



Procès-verbal communal  
**Élection de la Municipalité, 1<sup>er</sup> tour**  
28 février 2016

**Commune de Donneloye**

**Résultats**

Sont élus

1	Lise COURVOISIER		330
2	Pierre BILLAUD		337
3	Jean Gabriel FLORIO		323
4	Jean-Michel PACHE		294
5	Sylviane CHABLOZ		297

Obtiennent des voix

6	Frédéric DUC		7
7	Benoît RAYMONDIN		6
8	Jean-Daniel FERROT		4
9	Lucien BASSET		3
10	César BASSET		3
11	Denis VUAGNIAUX		3
12	Voix éparses ; 17 personnes		19

<b>Electeurs inscrits</b>	<b>547</b>
<b>Participation (%)</b>	<b>69,6 %</b>

<b>Bulletins</b>	<b>Rentrés</b>	<b>381</b>
	<b>Nuls</b>	<b>0</b>
	<b>Valables (dont blancs)</b>	<b>381</b>
	<b>Blancs</b>	<b>6</b>

<b>Majorité absolue</b>	<b>191</b>
-------------------------	------------

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 28 février 2016 à 10 heures 35.

Le 1<sup>er</sup> tour pour l'élection du syndic est prévu de 12H à 13H.

Au nom du Bureau électoral

Le (la) président(e) du bureau :

*E. Guillet*



Le (la) secrétaire :

*A. B...*

# COMMUNE DE DONNELOYE

## Election de la Syndique du 28 février 2016 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

#### PROCLAMME

**Madame Lise COURVOISIER**, née le 31.03.1948, originaire de Donneloye, domiciliée à la Rue du Village 11 à Prahins, **est élue tacitement Syndique** pour la législature 2016-2021.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :

*G. Guillet*



La Secrétaire :

*Abrey*

Donneloye, le 28 février 2016